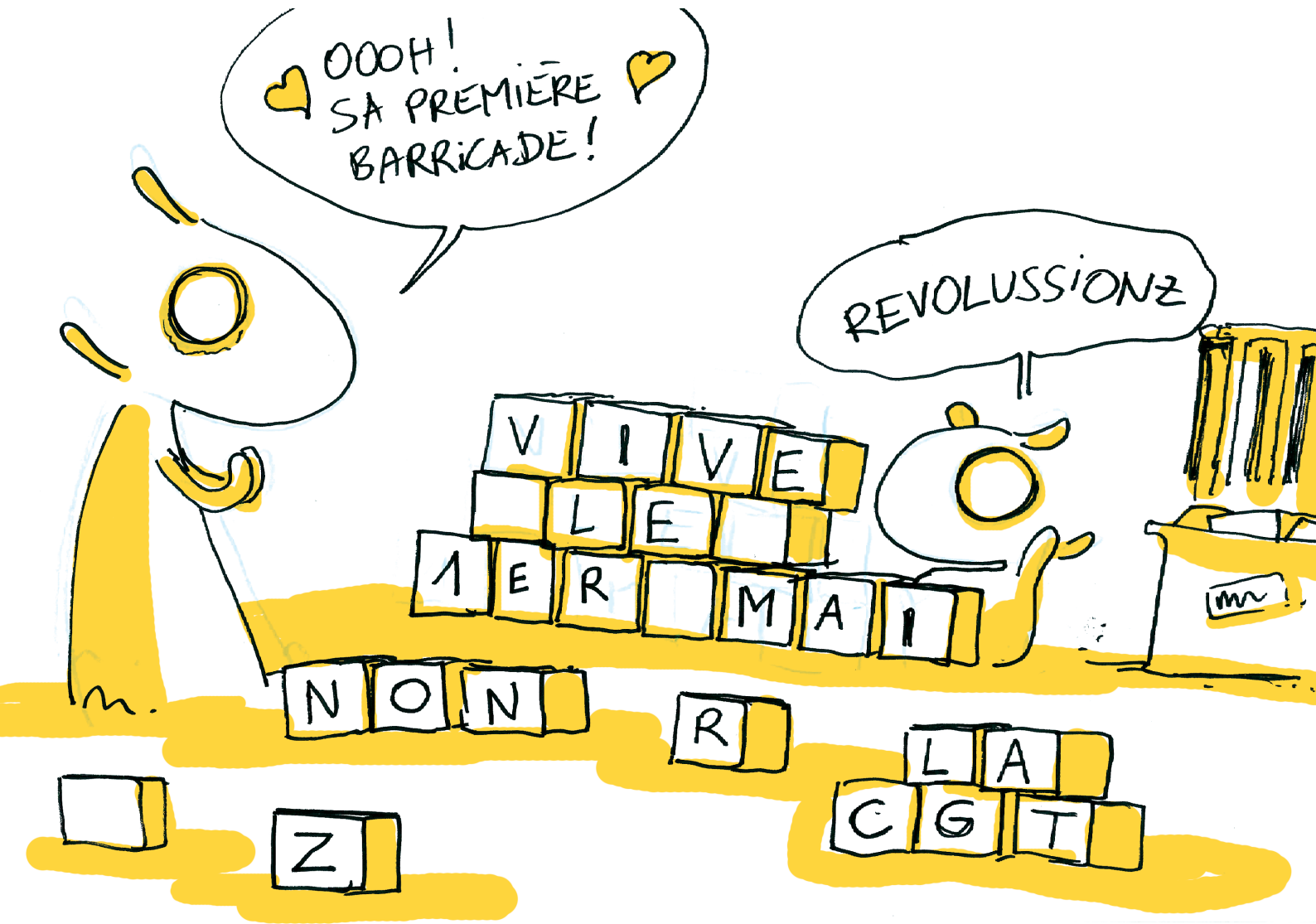


**à-banc-donné**

page **3**



**on joue au  
docteur ?**

page **7**

**loupé passe  
et se vautre**

page **8**

**MANIF LE 1<sup>ER</sup> MAI !**

# l'édito

## Lutte des places vs lutte des classes

Vendredi 10 avril c'était jour de fête à Biotope ! Car se déroulait le troisième tour des municipales avec l'élection de l'exécutif à la MEL. Très peu de surprise sur la photo, on prend les mêmes et on recommence.

La retraite à 60 ans ne semble pas une priorité pour les élu-es, au regard de l'âge moyen de l'assemblée ! Ni la parité, puisqu'en la matière avec seulement 4 femmes Vice-présidentes, la MEL obtient tout bonnement **le trophée de la pire des métropoles en termes de parité**. Comment en est-on arrivé là alors que cette année la parité était imposée à toutes les listes aux municipales ? Où sont les Femmes ? Difficile apparemment pour nos notables locaux de se débarrasser du patriarcat dans lequel ils sont englués. Un label Afnor c'est bien, ça fait de la publicité mensongère. Il y a là quand même un flagrant déni de démocratie. Second fait marquant : même si elle nous a souvent habitué aux volte-faces, c'est la participation de la « gauche » (du PS et apparentés) à la majorité de droite. C'est bien ça ! Faites l'amour, pas la guerre ! Et les écologistes qui avaient pourtant fait des circonvolutions magnifiques à Lille sont ainsi relégués dans l'opposition ! Vous suivez ?

Le ministre Darmanin l'avait annoncé. Le Président Skyronka l'a fait. Là encore, à Lille ou à la MEL, on ne s'embarrasse pas beaucoup avec les principes. « A qui veut prendre ma place », il faut être tactique !

La CGT MEL était présente et tractait, sourire en coin, à l'occasion de ce premier Conseil. Autant habituer les nouvelles élu-e-s dès maintenant ! Nombreux furent ils-elles à venir nous saluer d'ailleurs en nous disant « bonjour camarade ! moi aussi je suis à la CGT ! ». Y a quand même quelque chose qui a changé alors ! Mais la CGT MEL n'est pas naïve et c'est sur les positions qu'ils et elles tiendront pour les services publics en régie, et pour les conditions de travail et de rémunérations des agent-e-s, que la CGT MEL jugera celles et ceux qui veulent incarner une certaine rupture. Mais nous avons évidemment plus d'appétence et d'intérêt pour ceux et celles qui préfèrent la lutte des classes à la lutte des places. Nous aussi, nous avons nos élections. La veille, le 9 avril pour les élections du CAS, les collègues de la MEL portaient la liste CGT « Engagé-es pour un CAS solidaire ! » loin devant, avec 40 % des suffrages. C'est un score sans appel. **Alors tout simplement MERCI !** La CGT MEL se présentera naturellement à la Présidence du CAS puisque c'est le mandat que vous nous avez donné à travers ce vote massif. Mais dans la continuité du mandat précédent chacune des autres organisations aura sa place. Comme ce fut notre marque de fabrique au mandat précédent.



*Frédéric Parisot*  
**exigez l'original**

« Les bébés, c'est comme les Néo-Zélandais. Tout le monde les adore et ils sont trop mignons quand ils parlent. »

*Avenue 5*

### Appel à contributions

En avril ne te découvre pas d'un fil parce que franchement, le temps c'est n'importe quoi. Qui veut faire un article sur le changement climatique ?

**Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !**

*Vincent Macé*



## l'agenda

- > **1<sup>er</sup> mai** Fête du travail 10h, porte des postes, Lille
- > **21 mai matin** visite F3SCT aux Bateliers
- > **16 juin**, 20<sup>e</sup> Congrès CGT MEL, Stadium Lille Métropole

**Non au passage en force sur le 1<sup>er</sup> mai !**

Signez la pétition



# Ventre affamé n'a point d'oreilles !

**Du 20 janvier au 6 février dernier, la RH a lancé un questionnaire de satisfaction concernant le resto administratif de Biotope. 870 personnes ont répondu.**

73 % des répondants mangent au resto administratif de Biotope. Et ce, au moins 3 fois par semaine pour 60 % d'entre eux. Sans surprise, les agents sont majoritairement satisfaits par la qualité des plats (81 %), le rapport qualité/prix et par l'accueil de nos collègues du resto administratif. A l'inverse, le cadre bruyant, la difficulté à trouver une place et les problèmes de circulation sont également mentionnés. La CGT avait alerté, bien en amont du déménagement du siège, sur le sous-dimensionnement du Biotope et de son restaurant par rapport au nombre d'agents attendus ! Rien de surprenant donc ! Les agents ont aussi souhaité une meilleure lisibilité des informations

(ingrédients, origine, allergènes...) concernant les différents plats/desserts/entrées et autres produits servis par le restaurant et plus de produits bio et/ou locaux. Nous verrons comment ces demandes seront prises en compte. Nous avons appris que la MEL a passé un nouveau marché avec Refectory, le système de livraison des repas sur les sites extérieurs, jusqu'en 2030 ! Les organisations syndicales n'ont pas été consultées en amont de cet appel d'offre qui est pourtant un enjeu important d'action sociale au sein de l'Établissement. Il y aurait pourtant fort à dire :

- > **Hausse des prix** pour des rations plus petites ;
  - > **Part de viande** qui a nettement diminué dans les plats ;
  - > **Système de livraison** qui a fait l'objet d'ajustement de la part de Refectory sans en référer à la Mel, qui a dû intervenir pour remettre en ordre les horaires de livraison des repas ;
  - > Desserts commandés **changés au dernier moment** sans en référer à l'agent ;
  - > **Absence de livraison certains jours** (ex : 26 décembre et 2 janvier) laissant les agents sans solution de repas et sans participation de la MEL.
- Bref, comparée au resto administratif, l'entreprise privée

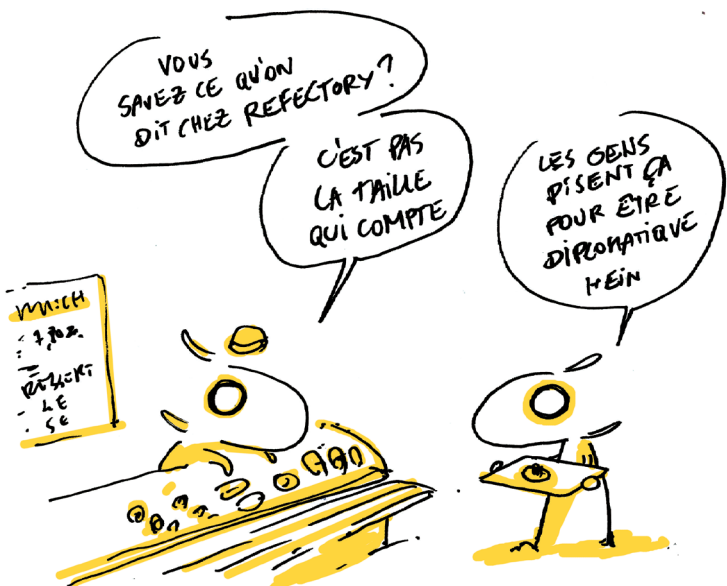
Refectory n'est pas à la hauteur ! Nous rappelons que les agents des sites extérieurs comme ceux du siège



souhaitent pour beaucoup des titres-restaurants ! La CGT remet sur la table cette revendication déjà ancienne ! Enfin, pour nous mettre en appétit, nous avons grappillé quelques infos concernant MEL2, l'extension qui doit être construite à côté de Biotope : Un resto pour 1500 personnes y serait construit en lieu et place de celui de Biotope qui ne conserverait que la cafétéria du 2<sup>e</sup> étage. On nous parle d'un projet « contraint », où on n'a pas pu « en avoir plus ».

*la rédaction*

On passe à table ! Le 8 avril nous portions à la connaissance du DGS une revendication des collègues d'Euralliance, dans la logique d'une égalité de traitement avec Biotope pour les conditions de travail : l'installation de tables et de bancs dans les espaces verts pour manger dehors à la belle saison qui commence. Jeudi 15 avril, les tables et les bancs étaient installés. Vous pouvez dire merci la Cgt ! Nous on s'est chargés de remercier le DGS. Et on peut même fournir les parasols (Cgt bien sûr !)



tout ça pour 9 sièges alors qu'ils sont en promo à ikéa

Élections du CAS 2026

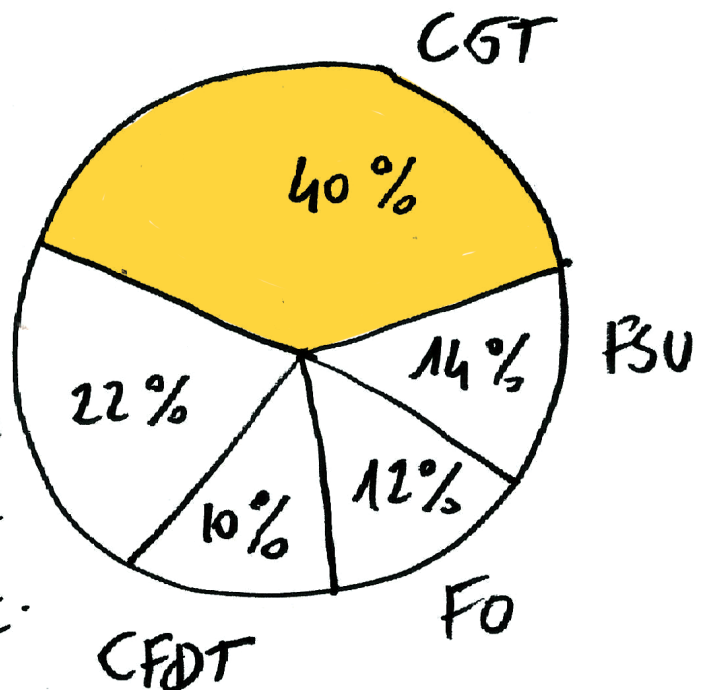
Une très belle victoire pour la CGT !

# MERCI !

Du 7 au 9 avril se sont déroulées les élections du Comité d'action sociale. La liste « engagé.es pour un CAS solidaire » est arrivée largement en tête avec plus de 40 % des suffrages. La liste CGT obtient ainsi 9 sièges sur les 21 que compte le conseil d'administration. C'est une belle victoire pour notre syndicat et pour toutes celles et ceux qui souhaitent un CAS solidaire au service de tous les agent.es. En soutenant massivement les orientations et le programme proposé par la CGT, les agents ont fait le choix de la continuité. Ils ont approuvé notre bilan à la présidence du CAS au cours duquel nous avons fait le choix du dialogue et de l'ouverture. Nous avons notamment partagé les responsabilités et ouvert les instances de direction du CAS à l'ensemble des syndicats élus pour garantir un fonctionnement pluraliste et transparent et respectueux de la démocratie. En juin, un conseil d'administration élira un nouveau Bureau et une nouvelle Présidence. C'est fort de votre soutien que la CGT proposera de continuer à présider le CAS dans le même esprit. Nous souhaitons une direction collégiale la plus large possible et tendons la main à toutes les bonnes volontés !



## RÉPARTITION DES VOIX — ELECTION DU CAS —



CGT : 547 voix → 40,3 % - 9 sièges  
Autonomes : 307 voix → 22,6 % - 5 sièges  
CFDT : 139 voix → 10,2 % - 2 sièges  
FO : 169 voix → 12,4 % - 2 sièges  
FSU : 196 voix → 14,4 % - 3 sièges



oh non, pas cette photo, je souriais mal, noooooon

# Atelier de sensibilisation **The Week**

**The Week c'est un parcours en trois séances de deux heures, conçu pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique et favoriser des échanges approfondis et sensibles sur le sujet.**

Chaque séance débute par la projection d'un film mêlant données scientifiques et témoignages, suivie d'un temps de discussion collective. La première séance présente le constat des crises environnementales actuelles, la deuxième en explique les mécanismes en place, et la troisième ouvre des pistes de solutions concrètes à mettre en œuvre au quotidien. Le CAS a été sollicité à l'occasion

d'une de ses AG par des agents sur les impacts environnementaux de ses activités et la proposition de



lancer THE WEEK sous l'égide du CAS est née de cette interpellation. C'est ainsi qu'il a été proposé à l'ensemble des agent·e·s et les élu·e·s du CAS de vivre cette expérience. Au mois de février, c'est donc l'ensemble des membres du CAS qui a participé à ces trois séances en équipe, traversant toutes les émotions et donnant lieu à des échanges sincères. Cet atelier a fait émerger des questionnements riches et parfois complexes sur l'évolution des pratiques afin de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les missions du CAS, que ce soit dans le quotidien professionnel ou dans les prestations proposées aux agent·e·s.

## Vos élus de la liste « engagé·e·s pour un CAS solid**a**ire »

*Julie Van Eeche*



*Céline Vandenberghe*

*Laura Roma*



*Estelle Delgrange*



*Eric Laine*



*Christine Nouillet*



*Christophe Ledoux*



*Olivier Asselin*



*Romain Audoux*



# Toubib or not toubib that is the question !

**Lorsqu'un agent est en accident de travail ou en longue maladie, le dispositif de contrôle médical est mis en place. Des médecins agréés par la préfecture sont consultés afin de se prononcer sur la situation de l'agent.**

Ces médecins agréés figurent sur une liste disponible sur le site de la préfecture. Pour les agents de la MEL il existe donc de nombreux praticiens disponibles sur la métropole... en théorie seulement. Vous êtes nombreux-euses à nous avoir informé du parcours du combattant quand un contrôle est diligenté.

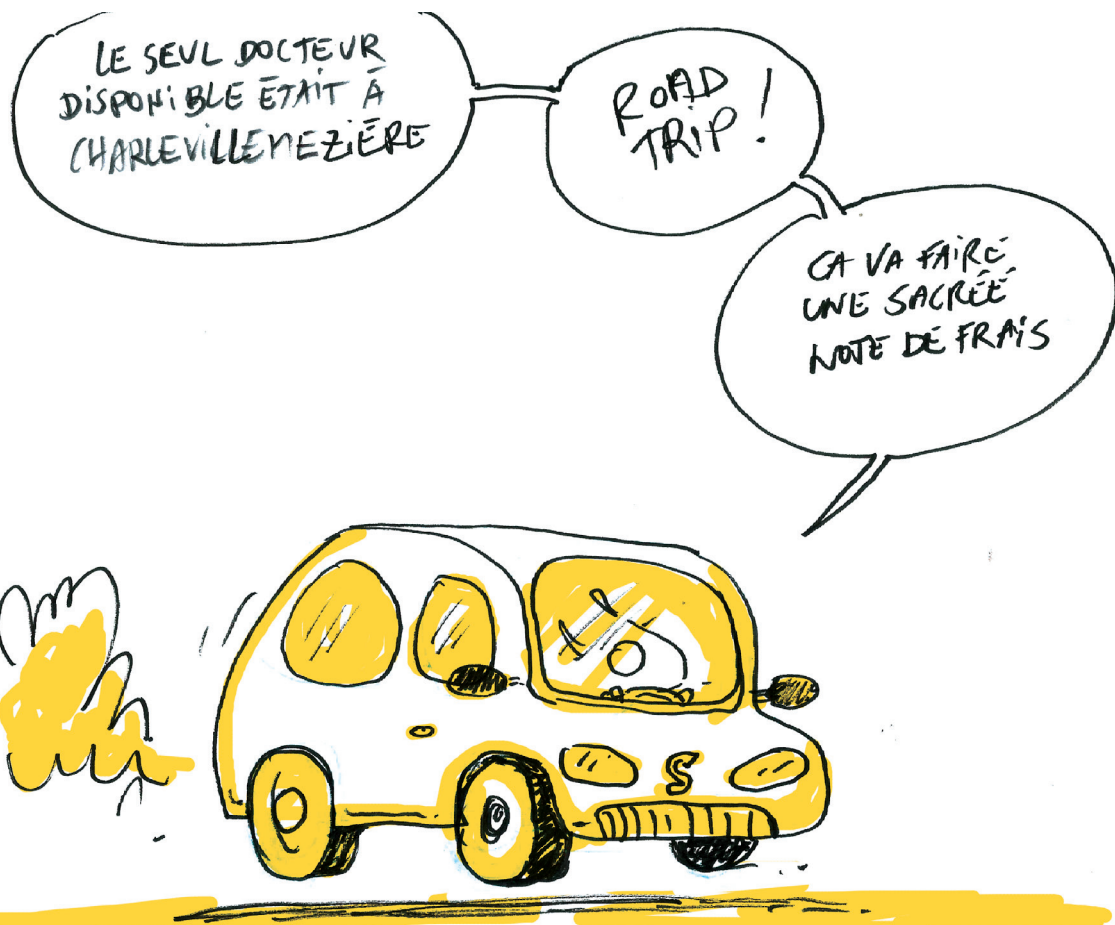
**Un collègue villeneuvois n'ayant pas le permis de conduire, convoqué à Arras, un autre convoqué à Leffrinckoucke à 9h du matin.**

Une collègue arrêtée pour une cheville en vrac, convoquée à Hénin-Beaumont. Notons dans ce cas précis le risque de surinfection, la présence de la peste brune étant signalée de longue date dans le secteur... Ces situations ubuesques ajoutent

des difficultés à nos collègues qui sont déjà dans une situation délicate. Elles engendrent du stress, des contraintes d'organisation, des coûts. Rappelons aussi qu'il n'est pas possible de se soustraire à un contrôle. Alors, que se passe-t-il donc avec les médecins agréés sur la métropole ? Toubib or not toubib ? CGTinfos a enquêté, et interpellé l'administration : Il semblerait que **des médecins de la Métropole soient réticents à travailler avec la MEL** pour des questions de délais de paiement. Alors la MEL, mauvais payeur ? Voici la réponse de l'administration : La liste des médecins agréés publiée par la préfecture n'est pas actualisée de manière régulière : par conséquent, certains praticiens apparaissent sur la liste mais n'exercent plus leur activité, tandis que d'autres ne prennent effectivement pas ou plus en charge d'expertises pour les collectivités. Moins de médecins réellement disponibles, et de fait, des délais qui s'allongent. De plus, certaines spécialités médicales pour certaines expertises, sont peu ou pas représentées dans la métropole. Afin de garantir aux agents un accès

régulier aux expertises, il devient donc nécessaire de solliciter un médecin agréé dans un autre département, notamment celui du Pas-de-Calais. Il en résulte effectivement une augmentation des délais et des distances à parcourir par les agents convoqués. La MEL le reconnaît ! Enfin, alors que la MEL est soumise à l'obligation réglementaire d'utiliser le logiciel Chorus Pro pour le traitement des factures, certains médecins agréés refusent malheureusement d'utiliser cette plateforme. Dans ces conditions, et conformément aux règles de la compatibilité publique, ils ne peuvent naturellement plus être sollicités, réduisant encore davantage le nombre de praticiens mobilisables pour les expertises requises. En cas de difficulté, l'administration invite les collègues à se rapprocher de l'UF Protection sociale et retraite qui *reste pleinement mobilisée pour identifier les créneaux de consultations les plus adaptés afin de limiter autant que possible les délais et les déplacements des agents.*

*Frédéric Parisot*



*l'ONU va plus loin quand elle qualifie la guerre*

# Économie de guerre et chaos planétaire

**Depuis le 28 février dernier, les États-Unis et Israël mènent une guerre illégale en Iran et au Liban.**

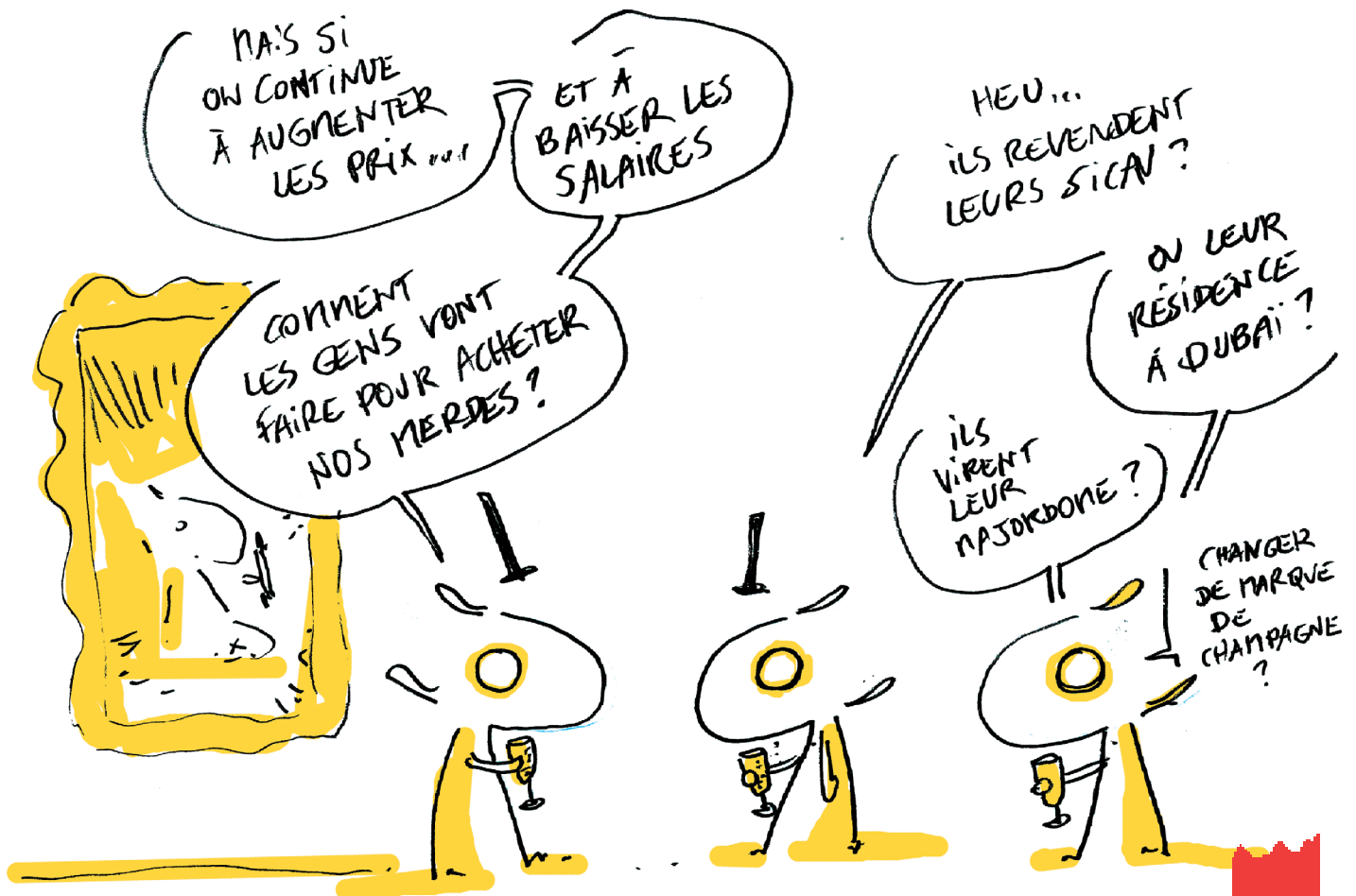
Cette opération militaire, décidée en dehors de tout cadre légal et démocratique, sans mandat des Nations-Unies, illustre la poursuite d'une politique étrangère fondée sur la force et l'impunité. Personne n'est dupe sur les motivations prédatrices de ces deux états. Plus personne ne croit en la volonté -ou plutôt le prétexte- de rendre l'Iran démocratique. Il s'agit bien d'une guerre pour le pouvoir (régional voire mondial), la conquête de territoires, l'argent et les ressources naturelles.

Cette guerre a des conséquences d'abord pour les milliers de civils, principalement iraniens et libanais, massacrés dans les bombardements israélo-américains. Mais, en entraînant la fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transite une immense part du pétrole et du gaz consommés dans le monde, cette guerre engendre un nouveau choc pétrolier avec une augmentation de plus de 50 % du prix du gaz et du pétrole : il

faut s'attendre à une crise économique mondiale. Se pose encore plus urgemment aujourd'hui la dépendance de nos économies aux hydrocarbures. Face à cela, la France et les pays européens n'ont quasiment pas réagi alors qu'ils auraient dû sanctionner économiquement l'état israélien et l'empire américain pour leur piétinement constant du droit international et les risques majeurs qu'ils font peser sur la planète entière. Au contraire, l'Union Européenne se réarme massivement et l'Allemagne oblige la plupart des jeunes hommes dès 17 ans à informer les autorités en cas de séjour de plus de trois mois à l'étranger, pour mieux pouvoir les mobiliser en cas de guerre. Bref, le monde semble lancé sur une trajectoire qui, si elle n'était pas changée, déboucherait sur une troisième guerre mondiale. En attendant, les travailleurs sont confrontés à une hausse massive des carburants, qui va se répercuter sur tous les secteurs de l'économie. Le gouvernement français ne fera rien pour compenser ces hausses étant donné que

notre pays est déjà sous le coup d'une procédure pour déficit excessif de la part de la commission européenne. Mais pour desserrer l'étau, il n'y a qu'une seule solution à court terme : augmenter les salaires pour éviter une récession sur plusieurs années. La crise pétrolière a enrichi considérablement les entreprises pétrolières qui ont immédiatement augmenté les prix alors qu'elles avaient encore des stocks achetés moins cher. Il faut taxer les super profits voire exproprier ces entreprises pour que leurs profits aillent dans les poches des travailleurs plutôt que des actionnaires. Ici, à la MEL, se pose aussi la question urgente des rémunérations. Sans mesure rapide pour augmenter le RIFSEEP des agents, beaucoup d'entre eux n'arriveront plus à boucler les fins de mois. On observe déjà une envolée des aides du CAS aux agents les plus démunis. Dans notre tract diffusé aux élu-e-s le 10 avril, la question des rémunérations figurait en première ligne.

*Pépé Roquet*



# 1<sup>er</sup> mai : pas question d'ouvrir la boîte de Pandore contre les droits des salarié.es !

**Le premier ministre a annoncé vendredi 17 avril un nouveau projet de loi pour permettre aux artisans boulangers et fleuristes d'ouvrir le 1<sup>er</sup> mai.** La CGT le martèle : le sujet, ce n'est pas les boulangeries artisanales qui, rappelons-le, peuvent déjà ouvrir le 1<sup>er</sup> mai. Le problème, c'est l'extension tous azimuts à la grande distribution, aux boulangeries industrielles, aux fleuristes et animaleries, aux commerces de bouche.... Pas question que ce nouveau projet de loi n'ouvre une brèche contre les droits des salarié.es. La CGT appelle le gouvernement à tenir les engagements pris devant les organisations syndicales lundi 13 avril : le 1<sup>er</sup> mai doit rester un jour férié, obligatoirement chômé et rémunéré, lors duquel, comme le dit la loi, les seuls secteurs qui ont le droit de faire travailler leurs salarié.es sont ceux qui, du fait de la nature de leur activité, ne peuvent pas l'interrompre.

La proposition de loi de Gabriel ATTAL est la pire attaque contre le 1<sup>er</sup> mai depuis qu'il existe, nous avons gagné son retrait, pas question qu'elle ne revienne par la fenêtre. La CGT appelle le gouvernement à ne pas céder devant la surenchère politicienne et populiste de Gabriel Attal, Bruno Retailleau et de l'extrême droite. La loi sur le 1<sup>er</sup> mai date de 1947, elle fonctionne depuis 80 ans, il n'y a aucune urgence à la modifier.

Cette journée internationale des droits des travailleuses et des travailleurs est chômée et payée dans de très nombreux pays. Qu'en serait-il de l'image de la France si ce conquies social était ainsi balayé ? Alors que nous sommes confronté.es à une crise énergétique sans précédent, que les salaires décrochent et que les licenciements se multiplient, c'est de tout autres sujets que le Parlement a besoin de débattre ! L'urgence, ce n'est pas de détricoter le 1<sup>er</sup> mai, l'urgence, c'est de répondre aux besoins du monde du travail en augmentant salaires, pensions et prestations sociales ! L'urgence, c'est de mettre enfin en oeuvre l'égalité F/H alors que la France est supposée transposer la directive transparence salariale depuis 2 ans et que le gouvernement ne l'a toujours pas inscrite à l'agenda parlementaire. La CGT appelle les salarié.es à la vigilance. Ils nous ont volé

deux ans de vie, ils ne nous voleront pas le 1<sup>er</sup> mai ! Il faut continuer à signer et faire signer la pétition pour la défense du 1<sup>er</sup> mai qui a déjà recueilli plus de 100 000 signatures. La CGT appelle les salarié.es à se mobiliser massivement le 1<sup>er</sup> mai pour dire qu'on ne touche pas au 1<sup>er</sup> mai et exiger des augmentations de salaires et des mesures contre la vie chère.

la CGT MEL

**CETTE ANNEE AU 1<sup>ER</sup> MAI, ON VOUS FAIT UNE FLEUR, VENEZ NOMBREUX, ÇA NE MANGE PAS DE PAIN ! MANIFESTATION À LILLE PORTE DES POSTES 10H**

LA 1<sup>ère</sup> LOI SUR LA COMMERCIALISATION DU 1<sup>er</sup> MAI ÉCHOUE

TRISTESSE CHEZ LES MARCHANDS DE MENSONGES

KAHHA SWIF

ÇA VA M'SIEUR ATTAL ?



La CGT sur les réseaux, toutes les actualités tous les jours !

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtmel>

Instagram : [https://www.instagram.com/cgt\\_mel/](https://www.instagram.com/cgt_mel/)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cgt-mel-504634202/>

Site web : <https://www.cgt-mel.fr> (ou vous flashez les QR codes à côté)

